

Devenir en 2003 des docteurs 2000 et 2001

Le nombre d'inscrits en thèse augmente très rapidement dans l'université de Marne-la-Vallée : **317 doctorants en 2002-2003**, 255 en 2001-2002, 209 en 2000-2001, soit une progression légèrement supérieure à 50% en deux ans. Cela est dû en particulier à la croissance des flux d'entrée en première année de thèse : 129 en 2002-2003 contre 82 deux ans plus tôt.



Mais, pour qu'un doctorant devienne docteur, il faut du temps, trois ans et demi en moyenne. Les docteurs 2000 et 2001, qui ont fait l'objet en 2003 de l'enquête de l'OFIPE, s'étaient donc inscrits en première année de thèse en 1996 ou 1997. Ils faisaient alors partie de cohortes de 40 à 50 doctorants. Plus de la moitié de ceux-ci ont mené leur thèse à terme : **29 doctorats délivrés par l'université en 2000 et 31 en 2001**. Ce nombre demeure faible (environ 10.000 doctorats par an délivrés en France)¹.

Les docteurs 2000 ont été interrogés trois fois (en 2001, 2002 et 2003). Les docteurs 2001 l'ont été pour la première fois en 2003. Pour les docteurs 2001, cet *Ofipe résultats* décrit leurs caractéristiques scolaires et sociales, se penche sur les conditions de préparation de la thèse, et fait un état des lieux de leur insertion professionnelle. Pour les docteurs 2000, la publication actualise les caractéristiques de l'emploi. Les résultats peuvent être comparés à ceux des docteurs des années précédentes (*Ofipe résultats* n° 8 et n° 25) ; ils sont par contre plus difficilement comparables aux données nationales (enquête 2001 sur les docteurs diplômés en 1999-2000, enquête 2002 sur les docteurs de l'année civile 2000 non encore publiée).

✓ Méthodologie

L'enquête "docteurs UMLV, diplômés en 2000 et 2001", s'inscrit dans le "dispositif national d'observations décentralisées des carrières et de l'insertion des docteurs" (Direction de la Recherche). Elle s'est déroulée en juin 2003. 22 diplômés 2000 et 21 diplômés 2001 ont été contactés par téléphone (ou exceptionnellement par mail), soit un taux de réponse de 76 % pour les docteurs 2000 et de 68 % pour les diplômés 2001 (pour les seuls diplômés français, les taux atteignent 87 % en 2000 et 86 % en 2001 ; les diplômés étrangers sont toujours plus difficiles à retrouver).

Ce numéro concerne les docteurs inscrits à l'UMLV l'année de leur soutenance de thèse. Il ne prend donc pas en compte les docteurs des écoles doctorales inscrits dans d'autres établissements (l'OFIPE a enquêté parallèlement les docteurs de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et les premiers docteurs de l'Ecole doctorale Emploi, Travail, Entreprise).

Les enquêtes ont été réalisées par Laetitia Pernot, Géraldine Helle, Marie-Lucie Sciarli et Mickaël Théophile. Karine Thockler, chargée d'études OFIPE, a assuré la conception de ce numéro.

¹. Depuis 1994, année de la première thèse soutenue dans l'université de Marne-la-Vallée, le nombre de soutenances a d'abord puis s'est stabilisé (moyenne de 30 thèses par an depuis 4 ans). Le chiffre de 50 thèses devrait être atteint à partir de 2005 (estimation fondée sur les observations des années précédentes : un peu plus d'un doctorant sur deux a mené sa thèse à bien). Avec 50 thèses par an, l'UMLV se situerait dans la moyenne nationale du nombre de thèses soutenues par professeur.

La thèse à l'UMLV

Le profil des docteurs 2001

La population des 21 docteurs 2001 enquêtés est constituée de 5 femmes et de 16 hommes. Elle comprend 2 docteurs de nationalité étrangère (Maghreb) ; les 7 docteurs de nationalité étrangère, qui n'ont pu être contactés pour l'enquête, sont originaires de pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne : Pakistan, Brésil, Cameroun, Tchèque, Maroc.

8 docteurs sur 10 ont obtenu un baccalauréat général (un bac scientifique dans 3 cas sur 4). A bac + 5, la plupart ont obtenu un DEA et quelques-uns un diplôme d'une école d'ingénieurs ou un DEA et un diplôme d'une école supérieure. 7 docteurs sur 10 ont obtenu ce diplôme en Ile-de-France, dont la moitié sur le site du campus de Marne-la-Vallée.

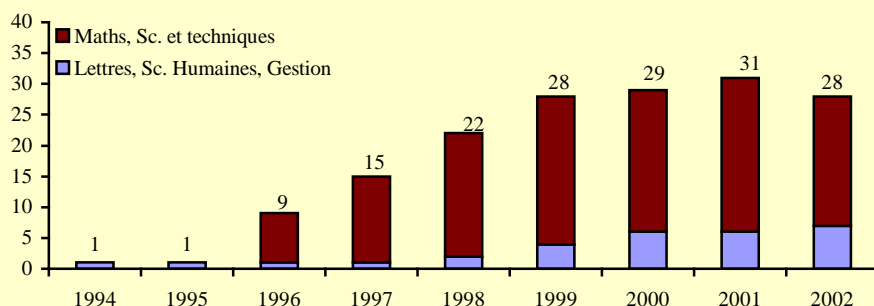
Les docteurs 2001 sont issus d'un milieu social culturellement favorisé puisque leurs pères ont un niveau d'études relativement élevé : 60 % ont obtenu un diplôme égal ou supérieur au bac, dont 40 % qui ont un niveau égal ou supérieur à bac + 3.

✓ Les thèses de l'UMLV

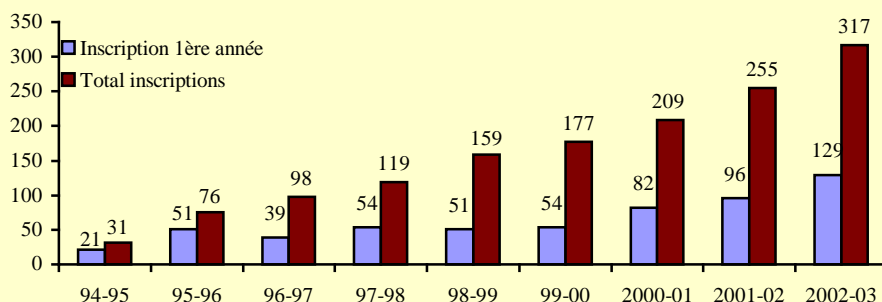
Les docteurs interrogés en juin 2003 sont rattachés à 5 écoles doctorales :

- **ICMS**, Information, Communication, Modélisation et Simulation : 10 DEA et 8 laboratoires
- **TCS**, Textes, Cultures, Sociétés : 4 DEA et 7 laboratoires
- **ETE**, Entreprise, Travail, Emploi : 2 DEA et 3 laboratoires
- **ViE**, Ville et Environnement : 1 DEA et 5 laboratoires
- **MODES**, Matériaux, Ouvrages, Durabilité, Environnement et Structures : 3 DEA et 1 laboratoire

Evolution du nombre de thèses soutenues à l'UMLV



Evolution des inscriptions en thèse à l'UMLV



Durée et financement de la thèse

La moitié des docteurs 2001 ont bénéficié d'un financement public pour réaliser leur thèse : 3 docteurs ont bénéficié d'une allocation de recherche, 3 ont obtenu une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) et 3 un autre financement public. Les docteurs, qui ont réalisé leur thèse sans financement public, étaient salariés (7 d'entre eux) ou bénéficiaient de ressources de leurs familles (4 docteurs).

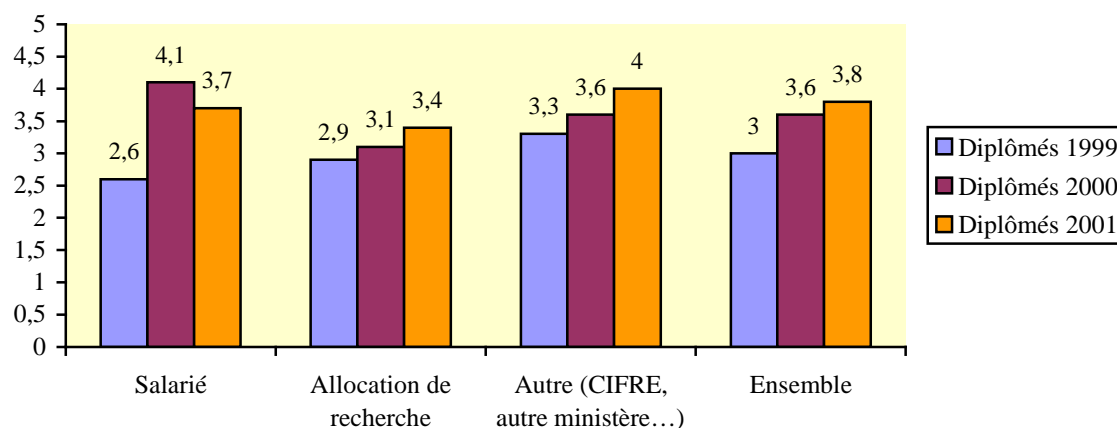
Docteurs UMLV 1999, 2000 et 2001 : mode de financement de la thèse

Mode de financement	Nombre de docteurs 1999	%	Nombre de docteurs 2000	%	Nombre de docteurs 2001	%
Salarié	3	14	8	36	7	35
Allocation de recherche	10	45	9	41	3	15
Bourse CIFRE	4	18	-	-	3	15
Bourse Docteur Ingénieur	-	-	1	4	-	-
Autre ministère	1	5	1	4	3	15
Autre	4	18	3	14	4	20
Ensemble	22	100	22	100	20*	100

* un docteur n'a pas répondu

L'inscription en thèse est assez tardive : l'âge médian des docteurs à l'inscription est de 26 ans. *Les docteurs 2001 ont passé en moyenne 3,8 ans en thèse*, (cette durée est plus élevée que celle observée pour les docteurs des deux années précédentes – cf. graphe). Le temps moyen de la durée de la thèse devient ainsi plus proche de celui observé au plan national : 4 ans. Il existe des différences de durée selon le type de financement de la thèse : avoir une allocation de recherche permet de réaliser la thèse plus rapidement (3,4 ans) qu'avec un contrat CIFRE ou un autre financement (4 ans). Les docteurs salariés au cours de la thèse ne s'en sortent pas si mal. Dans l'ensemble, les délais des thèses réalisées à l'UMLV restent optimaux, sauf bien entendu exception (thèses soutenues en 5 ans ou... 9 ans).

Docteurs UMLV 1999, 2000 et 2001 : durée de la thèse selon le financement (en années)



Un seul docteur a réalisé sa thèse en co-tutelle. Un tiers d'entre eux ont suivi une formation en accompagnement de leur doctorat : 2 docteurs ont participé, au cours de leur thèse, à une "doctoriale" (séminaires de sensibilisation au monde de l'entreprise) ; 4 ont suivi diverses formations en dehors du doctorat comme par exemple une formation à un logiciel informatique.

Plus du tiers des docteurs 2001 ont obtenu la mention "très honorable avec les félicitations du jury", plus de la moitié la mention "très honorable" et 10 % la mention "honorable". La qualité des thèses 2000 et 1999 semblait donc meilleure : pas moins de 60 % des docteurs 2000 et 50 % des docteurs 1999 avaient obtenu la mention la plus élevée. L'âge médian à la soutenance augmente : il est de 30 ans pour les docteurs 2001, alors qu'il était de 29 ans pour les docteurs 2000 et de 28 ans pour les docteurs 1999. Au niveau national, l'âge médian des docteurs est de 29,5 ans.

L'emploi post-doctorat des docteurs 2001

Un accès rapide à l'emploi

Pendant la réalisation de leur thèse, 11 docteurs 2001 sur 20 (1 non réponse) ont connu une première insertion professionnelle en tant que moniteur, attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), ou chargé de cours.

L'accès au premier emploi est rapide. 7 docteurs étaient déjà en emploi quand ils ont soutenu leur thèse (le plus souvent un emploi d'ATER). 10 docteurs ont trouvé un emploi après l'obtention de leur thèse : 3 ont trouvé un emploi post-doctorat immédiatement après la thèse (1 docteur en post-doctorat aux Etats-Unis et 2 en France), 5 ont cherché moins d'un mois, 2 ont cherché pendant trois mois (soit une moyenne de 0,9 mois pour trouver un emploi). Au moment de l'enquête, 3 docteurs sont toujours à la recherche d'un emploi et un docteur est inactif.

55 % des docteurs 2001 se sont présentés avec succès à la qualification par le Conseil National des Universités (CNU), contre 64 % des docteurs 2000 et 50 % des docteurs 1999. Avoir enseigné dans le supérieur durant la thèse, avoir publié un ou des articles, avoir présenté une ou des communications semblent être des conditions presque indispensables pour obtenir la qualification. 4 docteurs ont tenté les concours d'entrée au CNRS ou dans un autre organisme public, mais aucun ne les a réussis. Les docteurs qualifiés ont postulé à 10,7 postes de maître de conférence en moyenne.

Travaux réalisés pendant la thèse par les docteurs de l'UMLV 2000 et 2001

	Pendant la réalisation de votre thèse, avez-vous...					
	... enseigné dans le supérieur ?		... publié un ou des articles ?		... présenté une ou des communications ?	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Se sont présentés à la qualification par le CNU (N=11)*	88 %	100 %	100 %	91 %	88 %	100 %
Ne se sont pas présentés à la qualification par le CNU (N=9)*	60 %	56 %	80 %	78 %	80 %	78 %
Ensemble	82 %	80 %	95 %	85 %	86 %	90 %

Exemple de lecture : 88 % des diplômés 2000 qui se sont présentés à la qualification par le CNU ont enseigné dans le supérieur pendant la réalisation de leur thèse.

* un docteur n'a pas répondu

Le premier emploi post-doctorat

Immédiatement après l'obtention du doctorat, 85 % des docteurs 2001 sont en emploi : 10 ont obtenu un emploi stable, 4 un emploi précaire et 3 un post-doctorat ; dans 1 cas sur 5, l'emploi occupé est à temps partiel. 4 docteurs ne sont pas en emploi : 3 sont à la recherche d'un emploi et 1 n'a pas d'emploi et n'en recherche pas (situation d'inactivité).

Situation des docteurs 1999, 2000 et 2001 au premier emploi

Situation	Docteurs 1999		Docteurs 2000		Docteurs 2001	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
En stage post-doctorat	-	-	-	-	3	14
Emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	14	64	16	73	10	48
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	8	36	5	23	4	19
Demandeur d'emploi	-	-	1	4	3	14
En activité et en congé ou inactif	-	-	-	-	1	5
Total	22	100	22	100	21	100

3 docteurs en emploi sur 5 ont accédé à la catégorie professionnelle des professeurs et professions scientifiques dès leur 1^{er} emploi ; 1 sur 3 a accédé à la catégorie des ingénieurs et cadres techniques et un sur 10 occupait une autre catégorie. 16 des 17 docteurs en emploi étaient employés par le secteur public, dont plus de la moitié par l'Education Nationale. Un seul docteur 2001 exerçait dans le secteur privé (38 % des docteurs 2000 étaient dans ce cas). L'enseignement et la recherche étaient les deux fonctions principales occupées.

L'Ile-de-France est le principal bassin de l'emploi post-doctorat : 71 % des docteurs 2001 y travaillaient, 24 % travaillaient en province et un seul docteur exerçait à l'étranger.

1.675 Euros était le salaire médian net mensuel perçu par les docteurs 2001 dans leur premier emploi. Ce salaire est identique à celui perçu par les docteurs 2000 dans leur premier emploi (1.690 Euros), mais un peu inférieur à celui des docteurs 1999 (1.738 Euros). 3 docteurs percevaient un salaire inférieur ou égal à 1.500 Euros nets mensuels, 8 docteurs un salaire compris entre 1.500 Euros et 2.300 Euros nets mensuels, et 3 un salaire supérieur à 2.300 Euros nets mensuels. Les salaires les plus faibles ne concernent que les docteurs dans des emplois précaires.

Près des trois quarts des docteurs 2001 estiment que leur doctorat a été déterminant pour obtenir leur premier emploi post-doctorat.

L'emploi en mars 2003

Toutes les informations qui suivent concernent la situation professionnelle des docteurs 2000 et 2001 en mars 2003 (date fixée pour l'enquête nationale). Elles valent aussi pour juin 2003 (mois de l'enquête Ofipe) : aucun des docteurs n'a en effet changé de situation entre mars et juin 2003.

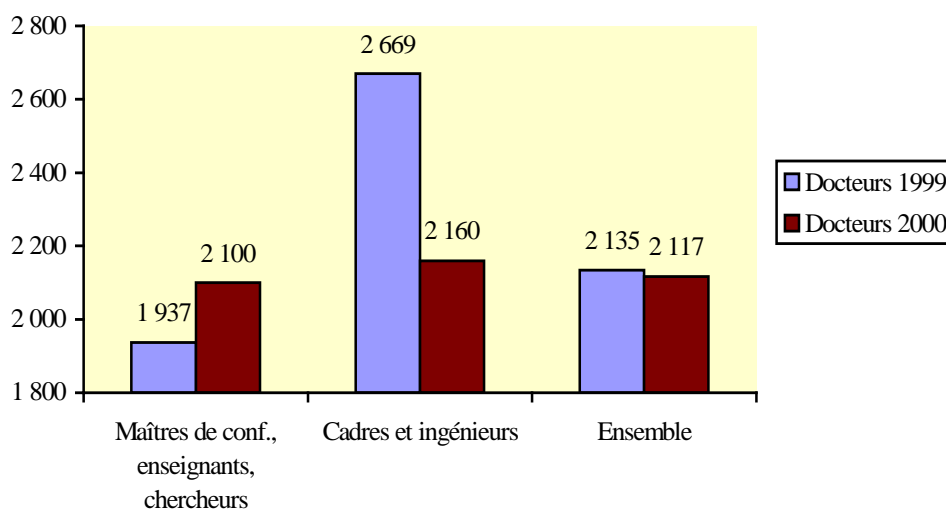
Docteurs 2000 : l'emploi 30 mois après...

Environ 30 mois après l'obtention du doctorat, 21 docteurs 2000 sur les 22 interrogés (15 hommes et 7 femmes) sont en emploi. Un seul docteur (une femme) est demandeur d'emploi : celle-ci est à la recherche d'un emploi depuis sa soutenance de thèse. Les docteurs 2000 ont exercé en moyenne 1,5 emploi depuis l'obtention du doctorat ; la moitié occupe toujours leur premier emploi, les autres ont déjà occupé 2 ou 3 emplois.

Les 21 docteurs 2000 en emploi occupent un CDI, travaillent à temps complet, et sont cadres. Ils connaissent une meilleure insertion professionnelle que les docteurs 1999 (2 d'entre eux sur 22 étaient dans des emplois précaires, stage post-doctorat ou CDD).

Parmi ces 21 docteurs, 11 font partie de la catégorie "Professeurs et professions scientifiques", 7 sont "Ingénieurs et cadres techniques", 2 sont "Cadres administratifs et commerciaux" et un seul exerce en profession libérale. Le secteur public est le principal employeur : plus de la moitié des docteurs 2000 sont fonctionnaires ; les docteurs 1999 étaient un peu moins souvent dans ce cas.

***L'emploi 36 mois après l'obtention du doctorat : salaire médian
selon la catégorie professionnelle (en Euros) des docteurs UMLV
1999 et 2000***



En mars 2003, les docteurs 2000 perçoivent un salaire médian net mensuel de 2.117 Euros. Ce salaire médian est quasiment identique à celui perçu par les docteurs 1999 en mars 2002 (2.135 Euros). 12 docteurs perçoivent un salaire compris entre 1.700 Euros et 2.300 Euros nets mensuels, et 5 docteurs un salaire supérieur à 2.300 Euros. Les docteurs des catégories professionnelles "Professeurs et professions scientifiques" et des "Ingénieurs et cadres techniques" ont quasiment le même salaire médian (environ 2.100 Euros) alors que, pour les docteurs 1999, il existait une nette différence entre ces deux catégories (732 Euros de différence au profit des docteurs cadres et ingénieurs). Le salaire ne dépend pas de la discipline de la thèse : les 3 docteurs en sciences sociales en emploi ne sont pas pénalisés par rapport aux docteurs scientifiques. Le salaire varie un peu selon le sexe : les 6 docteurs femmes gagnent 100 Euros de moins que les hommes. Il faut toutefois rappeler ici que ces résultats, qui ne sont pas ceux habituellement observés dans les enquêtes nationales, concernent une population de taille restreinte.

L'Ile-de-France est le principal bassin d'emploi des docteurs 2000 : plus des trois quarts y travaillent, dont 14 % dans la capitale. Près d'un quart exerce en province.

Les emplois qu'occupent les docteurs 2000 en mars 2003 correspondent à leur formation universitaire puisque 76 % estiment que le doctorat a été déterminant pour l'obtention de cet emploi. Les docteurs qui estiment le contraire occupent des postes tels que "chargé d'études" ou bien "consultant", postes pour lesquels le doctorat n'est pas indispensable.

Les trois quarts des docteurs 2000 sont satisfaits de leur salaire. Les 5 docteurs non satisfaits perçoivent un salaire net mensuel compris entre 1.700 Euros et 2.300 Euros. Globalement, ***ils sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent en mars 2003*** : 85 % sont satisfaits, dont 65 % très satisfaits.

Docteurs 2001 : l'emploi 18 mois après...

18 mois après l'obtention du doctorat, en mars 2003, 17 docteurs 2001 sur les 21 interrogés (16 hommes et 5 femmes) sont en emploi (dont 2 en stage post-doctorat) ; 3 sont demandeurs d'emploi et 1 diplômé est inactif. Les demandeurs d'emploi ainsi que le docteur "inactif" n'ont jamais travaillé depuis l'obtention du doctorat. Il faut noter que ces 4 docteurs sont des hommes et qu'ils ont la particularité de n'avoir bénéficié d'aucun financement pour réaliser leur thèse, leur ressource principale étant un emploi salarié ou l'aide des parents ; aucun ne s'est présenté à la qualification par le CNU ; ils ont un âge proche de 40 ans.

Tableau – Situation professionnelle des docteurs 2001 en mars 2003 (en %)

	CDI	CDD	Stage post-doctorat	Sous total en emploi	Demandeur d'emploi	Inactivité	Total
Docteurs 2001	57,1	14,3	9,5	80,9	14,3	4,8	100
<i>Effectifs</i>	12	3	2	17	3	1	21

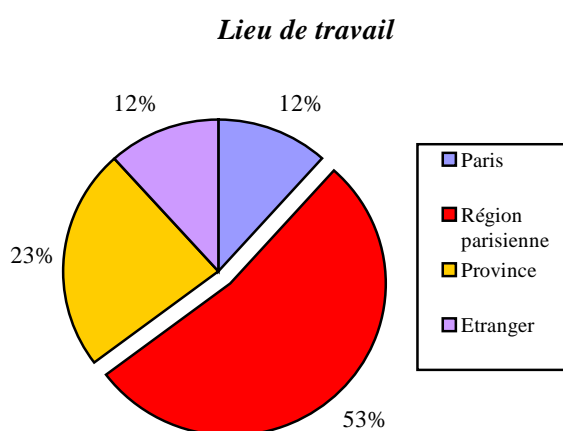
La totalité des docteurs en emploi sont cadres et travaillent à temps complet. Par ailleurs, 7 diplômés en emploi sur 10 sont en CDI, les autres étant dans des emplois précaires (CDD et stage post-doctorat). Deux tiers des docteurs en CDI font partie de la catégorie professionnelle des "Professeurs et professions scientifiques", et un tiers fait partie de la catégorie professionnelle des "Ingénieurs et cadres techniques". Quant aux docteurs en emploi précaire, les trois quarts sont chargés de cours et un quart est ingénieur ou cadre technique. Enfin, un docteur sur 10 travaille dans le secteur privé.

18 mois environ après l'obtention du doctorat, **les docteurs 2001 perçoivent un salaire médian net mensuel de 1.815 Euros.** Après un délai identique, le salaire était de 2.100 Euros pour les docteurs 2000. 2 docteurs perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1.500 Euros ; 9 ont un salaire compris entre 1.500 Euros et 2.300 Euros, et 3 un salaire supérieur à 2.300 Euros. Les docteurs qui occupent un emploi précaire sont les moins bien rémunérés.

Les inégalités selon le sexe et la discipline de la thèse ne sont pas celles habituellement observées : les 5 docteurs femmes perçoivent en moyenne 200 Euros de plus que les 12 docteurs hommes ; les 5 docteurs en sciences sociales perçoivent 500 Euros de plus en moyenne que les docteurs scientifiques. Mais il faut rappeler ici une fois de plus que la population enquêtée est de taille fort restreinte.

Le principal bassin d'emploi des docteurs 2001 est l'Ile-de-France : deux docteurs sur trois y travaillent. Un sur quatre exerce en Province ; deux docteurs sont à l'étranger. Les diplômés qui travaillent en Province ont la particularité d'avoir tous passé leur baccalauréat en dehors de l'Ile-de-France.

La quasi totalité des docteurs 2001 sont assez satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Près des trois quarts sont satisfaits de leur salaire actuel. Les docteurs insatisfaits ont une rémunération nette mensuelle inférieure à 2.100 Euros. 6 docteurs en emploi sont à la recherche d'un autre emploi ; parmi eux, 4 occupent des emplois précaires et 5 perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1.600 Euros.



Bilan : des signes d'inquiétude

Les *docteurs 2000* ont connu une première insertion satisfaisante, et, 30 mois environ après l'obtention du doctorat, ils ont tous des emplois stables, à temps complet, et sont cadres. Leur salaire est supérieur à 2.000 Euros et ils sont relativement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Ils sont arrivés sur le marché du travail dans une période de recrutement de docteurs tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

L'insertion sur le marché du travail des *docteurs 2001* a été rapide : le temps moyen de recherche du premier emploi a été inférieur à un mois. Au moment de l'enquête, 18 mois en moyenne après l'obtention du doctorat, la majorité, mais la majorité seulement, occupe des emplois stables, à temps complet, en tant que cadres.

Il existe en effet *plusieurs ombres dans le tableau*. Les docteurs 2001 travaillent essentiellement dans le secteur public, ceci semblant être un effet de la dégradation de la conjoncture économique dans le secteur privé. Ils perçoivent un salaire assez inférieur à celui que percevaient les docteurs 2000, 18 mois environ après l'obtention du doctorat (ils sont pourtant assez satisfaits de l'emploi qu'ils occupent ainsi que de leur rémunération). Enfin, au moment de l'enquête, 3 docteurs 2001 sur 21 sont toujours à la recherche de leur premier emploi et un docteur est inactif.

Les 2 populations enquêtées (docteurs 2000 et docteurs 2001 de l'université de Marne-la-Vallée) sont de taille fort restreinte. On ne peut donc en retirer de conclusions générales sur une éventuelle dégradation du devenir professionnel des docteurs les plus récents. *Des signes d'inquiétude existent cependant* : on voit en effet désormais de nombreux docteurs, surtout dans les sciences humaines et sociales, se présenter sur des postes d'ingénieur d'études, postes pour lesquels le doctorat n'est pas nécessaire. Contraintes budgétaires obligeant, quelles seront les conséquences de la diminution du nombre de recrutements dans l'enseignement supérieur et dans la recherche publique pour diminuer les déficits publics ? Il faut rappeler que la production de docteurs demande du temps, et qu'ainsi il faut trouver le moyen de protéger les nouveaux docteurs des aléas de la conjoncture économique et budgétaire. Le rapport récent de l'Institut de Recherche sur l'Education montre fort bien les effets pervers de politiques de formation de docteurs, lancées pour faire face à des pénuries de chercheurs dans certaines disciplines et qui ne sont pas poursuivies dans le temps (Jean-Jacques Paul, 2003).

✓ Pour aller plus loin

Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) (2002)

"Les études doctorales : Evolution de 1991 à 2000"

Paris, Ministère de l'Education Nationale, *Note d'Information*, n° 02.44.

Internet : www.education.gouv.fr

PAUL Jean-Jacques (2003)

"Les universités européennes forment-elles suffisamment de diplômés pour faire face aux objectifs d'accroissement des activités de recherche et développement ?"

Dijon, Université de Bourgogne, IREDU, 2003

Mission Scientifique Universitaire (2001)

Rapport sur les études doctorales

Paris, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Recherche, Internet : www.recherche.gouv.fr

Ministère de l'Education Nationale (2001)

Statistiques sur l'enquête Etudes Doctorales. Evolution des soutenances en thèse, par regroupement de secteurs disciplinaires – années universitaires de 1991-1992 à 1999-2000

MEN, Internet : <http://dr.education.fr>

VOURC'H Ronan (2002)

"Devenir en 2002 des docteurs 1999 et 2000"

UMLV, OFIPE, *Ofipe résultats*, n° 25

VOURC'H Ronan (2001)

"Devenir en 2001 des docteurs de l'UMLV"

UMLV, OFIPE, *Ofipe résultats*, n° 8 Internet : www.univ-mlv.fr/ofipe/